

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 décembre 2009

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Saint Aubin de Branne
Date de convocation : 4 décembre 2009

Nombre de membres: 24

Nombre de membres présents : 21

Présents : M. Morin, M. Crayssac, M. Blanc, M. Groubach, Mme Mazière, M. Bideau (suppléant de M. Feret), M. Fromentier, M. Bernardeau (suppléant de M. Méchineau), Mme Kuhn, M. Falguyret, M. Lasnier, Mme Joubert, M. Delfaut, M. Hilarion, Mme Ferranti, M. Clabé, M. Mazeres, Mme Nebout, M. Delburg, M. Faure, M. Bazas

Absents non représentés : M. Stablo, M. Peiffer, M. Barreau

1. / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL

2. /COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT DE LA CCB : Certificat administratif du 24.11.2009

3. / CREATION DE LA ZAC DU PARC DU LISSANDRE

- Présentation du contenu du dossier de création de la ZAC du Parc du Lissandre
- Délibération n° 20091201 ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DU PARC DU LISSANDRE : DOSSIER DE CREATION (21 votants/ 20 pour / 1 abstention)

4. / TOURISME FLUVIAL : PONTON

- Information sur l'avancée du dossier, et présentation de la convention financière tripartite entre la CCB, la CDC de la Juridiction de Saint Emilion et la Commune de Branne
- Délibération n°20091202 CONVENTION FINANCIERE POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DU PONTON DE BRANNE (21 votants/ 21pour)

5. / TOURISME FLUVIAL : HALTE NAUTIQUE

- Information sur l'avancée du dossier
- Délibération n° 20091206 FINANCEMENT DE LA HALTE NAUTIQUE A BRANNE (21 votants/21 pour)

6. / ASSOCIATION INTERCANTONALE DE PREVENTION ET DE SOLIDARITE (AIPS)

- Présentation du prestataire retenu par la CAO et la Commission « Services à la population » pour assurer la prestation de portage des repas à domicile
- Délibération n° 20091203 ADHESION A L'AIPS (association inter cantonale de prévention et de solidarité) MARCHE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (21votants/ 21pour)
- Délibération n° 20091204 REPRESENTANTS DE LA CCB A L'AIPS (21votants/ 21pour)

7. / PAYS DU LIBOURNAIS

- Délibération n° 20091205 MODIFICATION DES STATUTS DU PAYS DU LIBOURNAIS : modification des statuts (21 votants/ 4 pour/12 contre/ 5 abstentions)